
FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	Automne 2025
	<i>Horaire : mardi 15h30-18h30</i>	
Josias Semujanga		Josias.semujanga@umontreal.ca

DESCRIPTION

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les formes de la littérature orale traditionnelle. En général, si l'étudiant est familier de la littérature écrite, il rencontre en revanche souvent des difficultés avec les textes de la littérature orale. Sans entrer dans les détails, nous verrons ce qui rend le texte oral (conte, poésie, récits initiatiques, etc.) spécifique par rapport au texte écrit. Le cours, qui prendra appui sur un corpus africain, a pour objectif d'une part d'initier aux techniques de lecture de textes et d'aborder la méthodologie générale pour étudier le phénomène de l'oralité. Il met également l'accent sur la comparaison pour mettre en évidence les rapports entre les formes des textes et les différentes aires culturelles qui les produisent.

2. Corpus

Corpus obligatoire

BÂ, Hampaté Amadou, *Contes initiatiques peuls (Njeddo Dewal et Kaidara)*, Paris, Stock, Coll. «Pocket », 1993.

BÂ, Hampaté Amadou, *L'Étrange destin de Wangrin*, Paris, 10/18. 1973.

NIANE DJBRIL, Tamsir, *Soundjata*, Paris, Présence africaine, 1962.

DIOP, Birago, *Nouveaux Contes d'Amadou Koumba*, Paris, Présence africaine, 1958.

KOUROUMA, Ahmadou, *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1970.

Textes supplémentaires

Théorie

BELINGA, Eno, *La littérature orale africaine*, Paris, Éditions Saint-Paul, 1978.

CALAME-GRIAULE, Georges, *Ethnologie et langage*, Paris, Gallimard, 1965.

CAUVIN, Jean, *Comprendre la parole traditionnelle*, Paris, Éditions Saint-Paul, 1980.

FINNEGAN, Ruth, «The How of Literature», *Oral Tradition*, vol. 20, no 2, 2005, p. 164-187.

PAULME, Denise, *La mère dévorante. Essai sur la morphologie des contes africains*, Paris, Gallimard, 1986.

PROPP, Vladimir, *Morphologie du conte*, Paris, Seuil, 1970.

ZUMTHOR, Paul, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil, 1983.

GOODY, Jack, *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, PUF, 1994.

3. ÉVALUATION

Travail 1 : 50 %

Travail 2 : 50%

Intégrité

L'Université de Montréal s'est dotée de deux règlements disciplinaires sur la fraude et le plagiat, un qui s'adresse aux étudiants de premier cycle et l'autre à ceux des cycles supérieurs :

<https://integrite.umontreal.ca/boite-a-outils/les-reglements>